

## **Qu'entend-on par universalité et accessibilité?**

De plus en plus de recherches le confirment : l'accès à des services éducatifs et de garde à l'enfance de qualité est bénéfique pour tous, toutes classes sociales et économiques confondues. Les systèmes universels ont pour effet d'éliminer une vaste gamme d'obstacles sociaux, culturels, géographiques, fondés sur les capacités, etc., qui nuisent à l'égalité d'accès et de participation. Les programmes et les services universels sont accessibles à quiconque dans une collectivité en a besoin ou souhaite s'en servir. Les systèmes universels sont financés par l'État à même le régime fiscal (impôts). Plus tôt nous investissons dans nos enfants, plus longtemps nous en récoltons les avantages.

Lors des élections fédérales de juin 2004, le Parti libéral du Canada s'est engagé à instaurer un système de services éducatifs et de garde à l'enfance (séje) pancanadien, fondé sur les quatre principes suivants: qualité, universalité, accessibilité et développement. L'acronyme QUAD sert à les désigner.

Ces principes, assortis du principe d'intégration, sont la pierre angulaire du dossier que défend le milieu des services de garde. Pour s'assurer que ces principes servent de fondement au développement du nouveau système pancanadien de séje, il faut bien comprendre leur signification. Ce feuillet d'information est un d'une série visant à expliquer brièvement les principes.

### **UNIVERSALITÉ ET ACCESSIBILITÉ**

Les systèmes universels sont des systèmes financés par l'État et auxquels toutes les personnes ont droit d'accès. Minimalement, les systèmes universels font en sorte que tous ont accès sans égard à leur revenu ou à d'autres critères. Les systèmes universels ont pour effet d'éliminer une vaste gamme d'obstacles sociaux, culturels, géographiques, fondés sur les capacités, etc., qui nuisent à l'égalité d'accès et de participation.

Par définition, les systèmes universels sont financés par l'État à même le régime fiscal. Au Canada, nous nous sommes dotés de systèmes universels dans des domaines où nous avons convenu qu'il était plus profitable de combiner nos ressources pour financer collectivement certains services plutôt que de les défrayer individuellement.

Les parcs publics, les bibliothèques, les casernes d'incendie, les écoles, les hôpitaux et les rues sont autant d'exemples de systèmes universels financés en grande partie par l'État au moyen des impôts. Même si aucun de ces systèmes n'est parfait, nous nous attendons néanmoins à ce qu'ils soient là pour quiconque, dans la collectivité, en a besoin ou souhaite s'en servir.

Toutefois, cela ne s'applique pas aux services de garde. Sauf dans le cas du Québec, ailleurs au Canada, les séje font

partie d'un système basé sur le principe de « l'utilisateur payeur » : les familles doivent payer directement aux prestataires des services leurs frais de garde. L'État consent des fonds publics mais ces fonds sont « ciblés » et, pour l'essentiel, passent par des programmes de subventions provinciaux et territoriaux. Ces programmes ont tous leurs particularités mais ils s'appuient néanmoins sur une même approche marchande. On accepte que les séje fasse partie d'un système « utilisateurs payeurs » et, pour aider certaines familles défavorisées par le marché des services de garde, on consent à leur verser des subventions. Ainsi, toutes ces subventions sont assujetties à des critères d'admissibilité fondés sur le revenu ou l'emploi ou les capacités, des critères qui ont pour effet de restreindre et de limiter l'accès.

La recherche effectuée au Canada et ailleurs au monde au cours des trente dernières années a démontré que ce type d'approche ne donne pas de bons résultats. En dépit de plusieurs tentatives pour « réparer » ces programmes de subventions ciblées, nous n'avons toujours pas :

- un nombre suffisant de séje de qualité
- égalité d'accès aux séje déjà existants
- de politiques publiques accordant aux enfants un droit d'accès égal aux séje.

**Pour s'engager sur la voie de l'universalité, il faudra changer le système en profondeur, abandonner l'approche « utilisateurs payeurs » et les programmes de subventions, et remplacer le tout par un système financé à même le régime fiscal.**

À l'instar du Québec et d'autres pays qui sont dotés d'un système universel de sége, cela exigera :

- des fonds publics suffisants de manière à garantir la stabilité de la principale source de financement des sége
- une réduction importante des tarifs pour en arriver à des frais de garde minimaux et assujettis à un plafond, et le tout assorti de mesures pour aider ces familles incapables de déboursier le faible montant exigé
- un engagement à long terme en vue d'étendre le système de façon à ce qu'il réponde de manière satisfaisante à la demande

## **POURQUOI SOMMES-NOUS EN FAVEUR DE L'UNIVERSALITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ?**

Il y a plusieurs raisons pour expliquer en quoi la voie publique et universelle en matière de sége est la bonne à emprunter. En bref, voici les principales :

- De plus en plus de recherches le confirment : l'accès à des sége de qualité est bénéfique pour tous, toutes classes sociales et économiques confondues. Les enfants, les familles et à la société dans son ensemble en retirent les bienfaits. À comparer à d'autres produits de consommation, les utilisateurs des services de garde n'en sont pas les seuls bénéficiaires. Toutefois, pour que les sége contribuent véritablement au bien commun, ils doivent être également accessibles à tous.
- Une majorité importante et en hausse de mères de jeunes enfants sont actives sur le marché du travail. Elles ont recours ou auront recours à une forme ou une autre de services de garde. L'amélioration de l'état de santé de la population ne sera possible que si tous ces enfants ont accès à des sége de qualité.
- La cohésion sociale prend appui sur les systèmes universels. Quand toutes les familles et tous les enfants ont droit aux mêmes avantages, l'ensemble de la population appuie fortement le système en question et s'y identifie. En revanche, quand les systèmes sont

ciblés, ils provoquent la stigmatisation et reçoivent peu d'appui populaire puisque les familles à revenu moyen doivent déboursier pour des services auxquelles elles n'ont pas accès.

- Les frais aux utilisateurs et les subventions donnent naissance à des systèmes à deux vitesses. Dans un système marchand, les familles à revenu supérieur auront toujours les moyens de payer plus cher de sorte qu'elles exigeront plus que les familles admissibles aux subventions. Toute hausse des niveaux de subventions résulte généralement en une augmentation des frais aux usagers à assumer par toutes les familles non admissibles aux subventions.
- Les critères utilisés pour identifier les enfants et familles « à risques » et leur consentir des fonds publics ratent toujours la cible à un ou plusieurs égards. Les seuils de revenu admissible pénalisent particulièrement les familles dont le revenu se situe tout juste au dessus du seuil d'inclusion. Même les systèmes ciblés basés sur les caractéristiques des quartiers ne prennent pas en compte le fait que les quartiers défavorisés ont beau avoir des concentrations plus élevées d'enfants « à risques », ce sont néanmoins les quartiers à revenu moyen et élevé qui comptent le plus grand nombre, au total, d'enfants « à risques ».

Enfin, voici notre réponse à cet argument comme quoi on ferait mieux de consentir nos ressources limitées aux personnes « les plus nécessiteuses » plutôt qu'à celles qui ont les moyens de payer:

- Les systèmes universels financés par l'État à même le régime fiscal remédient à ce problème. En effet, les familles à revenu plus élevé paient davantage mais par le biais de leurs impôts plutôt qu'à la porte des sége.
- Le potentiel de revenu des familles est à son plus bas quand leurs enfants sont jeunes. C'est au moment où elles ont le plus besoin des sége qu'elles n'ont pas les moyens de les payer. Plus tard, au fil de l'accroissement de leur potentiel de revenu, leurs impôts grimperont en conséquence.
- Le développement des enfants est sensible au temps et ne peut attendre que leurs familles aient les moyens de se procurer des sége de qualité.
- Plus tôt nous investissons dans nos enfants, plus longtemps nous en récoltons les avantages.